

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2008**

Délibération
n° 2008.09.161

**Rapport annuel du
délégué de service
public - Année 2007 :
délégation du service
public de distribution
d'eau industrielle
confié à la SEMEA**

LE VINGT CINQ SEPTEMBRE DEUX MILLE HUIT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 septembre 2008**

Secrétaire de séance : Fatiha BOURDAREAU

Membres présents :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Serge BOUCQ, Fatiha BOURDAREAU, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS , Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Philippe LAVAUD à Denis DOLIMONT, Simon DEFORGE à Rachid RAHMANI

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Françoise LAMANT

Excusé(s) représenté(s) :

Didier LOUIS par Serge BOUCQ, François ELIE par Samuel CAZENAVE, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

**DELIBERATION
N° 2008.09.161**

ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC - ANNEE 2007 : DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU INDUSTRIELLE CONFIE A LA SEMEA

Selon les articles 62 et suivants du contrat du 29 décembre 2006 liant la ComAGA à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte-rendu technique et financier. De plus, selon l'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales, ce compte-rendu joint doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage ainsi qu'à la commission consultative des services publics locaux.

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie - construction du 9 septembre 2008,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 18 septembre 2008,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport annuel de la SEMEA, délégataire du service public de distribution d'eau industrielle, sur la zone industrielle de Nersac.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

30 septembre 2008

Affiché le :

01 octobre 2008

ZONE INDUSTRIELLE DE NERSAC

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la SEMEA a la charge de l'exploitation du service de production et de distribution d'eau industrielle sur le périmètre de la zone industrielle de NERSAC.

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes-rendus technique et financier transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

nombre de compteurs au 31 décembre	3
nombre d'abonnements au 31 décembre	3
taux d'abonnement	100 %
nombre de mutations en cours d'année	0
taux de mutations de l'année	0

Bilan d'eau

volume produit	147 745 m ³
volume importé	0 m ³
volume exporté	0 m ³
<hr/>	
volume mis en distribution	147 745 m ³
volume consommé	136 055 m³
rendement du réseau	92 %
ratio de pertes en distribution	8 %

Renouvellement d'ouvrages

nature du renouvellement	nombre d'unités renouvelées
sur compteurs	0
sur branchements	0
sur réseau	0 ml

Éléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2007 pour la zone industrielle de Nersac se monte à **30 558 €**.

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2007 pour la zone industrielle de Nersac se monte à **25 408 €**.

Résultat : - 5 150 €